

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIÉS

Société A2 MAITRISE
Société par actions simplifiée
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 14 Place Charles de Gaulle – 38430 MOIRANS
RCS : 944 370 444

En date du 1er avril 2026

Les associés de la société A2 MAITRISE se sont réunis.

Sont présents :

- La société AD BAT, SARL au capital de 500 euros, siège social 9 Avenue Marius Chorot – 38430 MOIRANS,
immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 952 190 783,
représentée par Monsieur Alexis DIAFERIA

- Monsieur Aldo DIAFERIA, demeurant 1 Chemin du Chasselas – 38800 CHAMPAGNIER

Les associés représentant la totalité du capital social, la réunion peut valablement délibérer.

Première résolution – Nomination du Directeur Général

Les associés décident de nommer :

Monsieur Aldo DIAFERIA
né le 3 janvier 1964 à GRENOBLE
demeurant 1 Chemin du Chasselas – 38800 CHAMPAGNIER

en qualité de Directeur Général de la société A2 MAITRISE pour une durée illimitée.

Le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social.

Monsieur Aldo DIAFERIA déclare accepter ses fonctions.

A.D.
A.D.

Deuxième résolution - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Fait à MOIRANS

Le 11ER Avril 2026

AD BAT EURL

Représentée par Alexis DIAFERIA

Signature

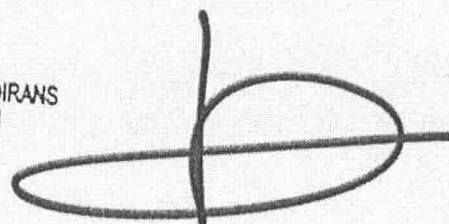
Aldo DIAFERIA

Signature



AD BAT

9, av. Marius Chorol - 38430 MOIRANS
siret 952 190 783 00011
06 70 60 39 48



A.D